



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



MAJORITÉ DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de la moitié des salariés de la branche travaillent à temps complet mais la proportion de salariés à temps partiel est élevée.



LÉGÈRE BAISSSE DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL



Le taux de salariés à temps partiel diminue légèrement sur la période.



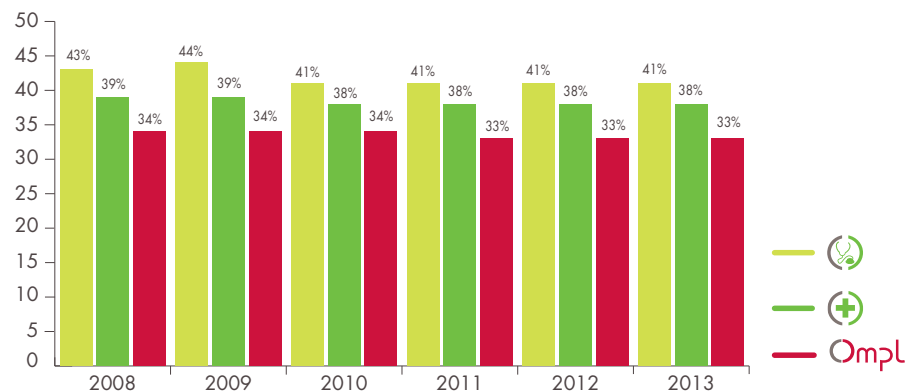
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes. Cependant, une proportion importante de ces derniers est également à temps partiel.

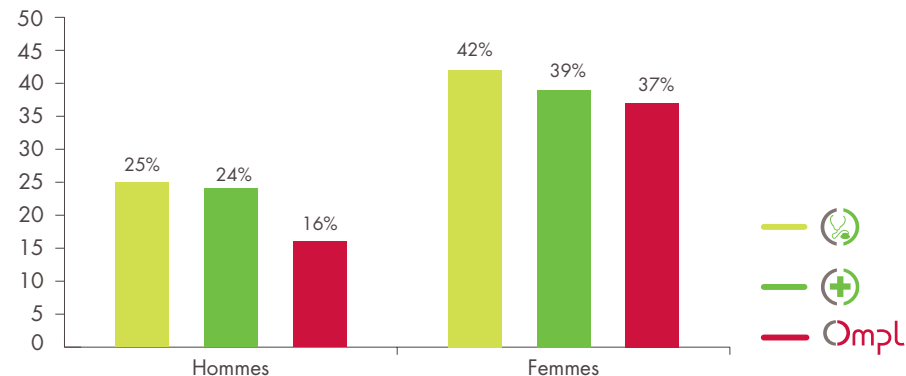
Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	59 %	62 %	67 %
Temps partiel	41 %	38 %	33 %
Total	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Taux de salariés à temps partiel par genre

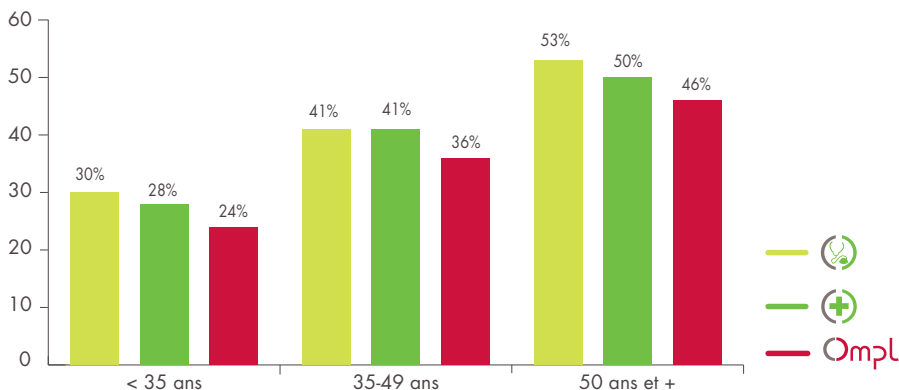




PROGRESSION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le travail à temps partiel concerne plus d'un salarié sur deux de plus de 50 ans, soit un taux supérieur de 23 points à celui moins de 35 ans.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL DIFFÉRENTE SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers, catégorie qui comprend notamment le personnel de ménage, et chez les employés.

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	27 %	43 %	32 %
Professions intermédiaires	31 %	31 %	27 %
Employés	40 %	36 %	34 %
Ouvriers	79 %	69 %	62 %
Moyenne	41 %	38 %	33 %

Taux de salariés à temps partiel par région

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	42 %	42 %	37 %
Bourgogne-Franche-Comté	43 %	38 %	36 %
Bretagne	38 %	36 %	34 %
Centre-Val de Loire	46 %	38 %	34 %
Corse	55 %	33 %	27 %
DOM	30 %	23 %	22 %
Grand Est	44 %	41 %	37 %
Hauts-de-France	41 %	41 %	37 %
Île-de-France	38 %	33 %	26 %
Normandie	39 %	38 %	35 %
Nouvelle-Aquitaine	42 %	37 %	33 %
Occitanie	42 %	40 %	36 %
Pays de la Loire	42 %	39 %	35 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	43 %	38 %	35 %
Moyenne	41 %	38 %	33 %